

## CONCOURS DE POINT DE CROIX **RÈGLEMENT 2023**

Thème "Une leçon d'amour"

**Concours  
POINT DE CROIX  
2023**

**Une leçon d'amour**

Comme il existe mille et une façons d'aimer, vous trouverez mille et une façons de le broder ! Plochez dans vos armoires, ouvrez vos tiroirs, fouinez dans les merceries et dans votre bibliothèque et osez !

Tout peut se broder ... lettres, petits mots glissés, poèmes, une multitude de cœurs ou de phrases magiques, bonheur annoncé, moments magiques, motifs tendres et naïfs, abécédaire romantique sur tout support : tableau, vase, cabas, nappe, serviette, sets de table, coussin, boîte, drap ancien, chemise ancienne ou même panneau composé selon votre imagination...

Alors sublimentez l'Amour avec un grand A, le bonheur du lin brodé devient une leçon de bonheur.

Donnez un échantillonnage de vos talents de brodeuse !

FESTIVAL DU  
**LIN**  
ET DE LA FIBRE ARTISTIQUE

www.festivaldulin.org  
02 35 57 25 20  
Règlement et infos

PHIS ne pas jeter sur la voie publique

### Support et présentation :

Ce concours, organisé par « Alliance et Culture », est ouvert à tous les amateurs.

- Support libre (mais **obligatoirement en toile de Lin**).
- Le nom du concurrent, le titre de l'ouvrage et sa catégorie seront mentionnés sur une étiquette agrafée ou cousue au revers de l'ouvrage.
- ATTENTION: votre ouvrage ne devra pas être présenté sous verre!

### Trois catégories :

Catégorie A : CREATION / REPRODUCTION / 1 fil sur 1 fil de trame

Catégorie B : CREATION / 2 fils

Catégorie C : REPRODUCTION / 2 fils

### Technique :

L'œuvre doit être effectuée en broderie à la main au point compté majoritairement et sur toile de Lin exclusivement. D'autres points de broderie pourront agrémenter l'ouvrage.

### Anonymat :

Aucun signe distinctif (initiales, signature, etc....) ne sera admis sur le devant des ouvrages.

### Inscription :

Le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque d'un montant de 10 € (20 € si vous présentez deux ouvrages, etc), libellé à l'ordre d'Alliance et Culture doit être envoyé à : Association « Alliance et Culture » - Espace Touristique \_ 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER

**Envoi ou dépôt des broderies au plus tard le 15 juin 2023 à Association « Alliance et Culture », Espace Touristique \_ 191, Route de Veules- 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER.**

### Exposition :

« Alliance et Culture » se charge de l'installation et du décrochage des œuvres qui seront exposées durant le « Festival du Lin et de la Fibre Artistique » les 7, 8 et 9 Juillet 2023 dans l'Eglise de Saint Aubin-Sur-Mer (76740).

### Assurances :

« Alliance et Culture » prend à sa charge une assurance (à hauteur de 150€ maximum par broderie) à réception de l'ouvrage et jusqu'à sa réexpédition ou restitution selon les modalités définies au paragraphe « restitution des travaux ».

### Jury :

Les décisions du jury, composé de brodeuses et brodeurs expérimentés et amateurs, seront sans appel. Une première sélection écartera du concours les ouvrages ne respectant pas les critères soulignés dans le présent règlement.

Le jury s'attachera à noter les points suivants : respect du thème, soin d'exécution, présentation et originalité. En cas d'égalité, les gains entre les gagnants seront partagés.

Le Jury se réunira, au plus tard, le vendredi 23 juin 2023 en l'Eglise de St Aubin-Sur-Mer.

### Prix :

Une même personne peut participer plusieurs fois.  
Il ne pourra lui être attribué qu'un seul prix.

Catégorie A: 1<sup>er</sup> prix: 100 €  
2<sup>ème</sup> prix: 60€

Catégorie B: 1<sup>er</sup> prix : 60€  
2<sup>ème</sup> prix : 40€

Catégorie C: 1<sup>er</sup> prix: 60€  
2<sup>ème</sup> prix : 40€

### Bracelet gratuit :

Chaque concurrent a droit à un bracelet gratuit qui sera envoyé par courrier dès la réception du chèque de participation au concours et à partir d'avril 2021.

### Restitution des travaux :

Toutes les personnes ayant exposé pourront retirer leur ouvrage :

- à l'église de Saint-Aubin-sur-Mer à partir de 18h30 le dimanche 9 juillet 2023.
- Au siège de l'Association « Alliance et Culture » entre le 10 et le 31 juillet 2023.

Toutes les autres broderies seront envoyées par colis postal dans l'emballage-retour que vous aurez joint. Celui-ci devra être libellé à votre adresse et suffisamment affranchi.

### Modification ou annulation :

Les participants au concours s'engagent à ne pas mettre en cause la responsabilité d'« Alliance et Culture » en cas de modifications ou d'annulation du présent concours.

**Modalités :** La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**Organisation :** Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

**AllianceetCulture**

191, Route de Veules  
76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER

Tél. 02 35 57 25 20

[allianceetculture@wanadoo.fr](mailto:allianceetculture@wanadoo.fr)



**VOS COORDONNÉES :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél : .....

Email : .....

**DESCRIPTION DE L'OUVRAGE :**

Titre : .....

Dimension du support : .....

Valeur d'assurances : ..... € (maximum 150 €)

*Si aucune valeur n'est indiquée, votre broderie sera assurée pour la somme forfaitaire de 100 €.*

**CATEGORIE DE PARTICIPATION : (cochez la case correspondante)**

- Catégorie A** : CREATION / REPRODUCTION / 1 fil sur 1 fil de trame
- Catégorie B** : CREATION / 2 fils
- Catégorie C** : REPRODUCTION / 2 fils

**FRAIS DE PARTICIPATION :**

- Je joins un chèque de participation de 10 € par pièce présentée.

**ENVOI DE L'OUVRAGE :**

J'ai bien noté que ma broderie devrait parvenir au siège de l'Association « Alliance et Culture » au plus tard le 15 juin 2023.

**RESTITUTION (cocher la case correspondant à votre choix)**

- Je souhaite reprendre mon ouvrage le dimanche 9 juillet 2023 après 18h30 (Église de Saint-Aubin sur mer).
- Je reprendrai mon ouvrage à l'Association « Alliance et Culture » (Espace Touristique - 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER) entre le 10 et le 31 juillet 2023.
- Je joins un emballage-retour libellé à mon nom et mon adresse, suffisamment affranchi au tarif en vigueur afin que mon ouvrage me soit réexpédié par voie postale.
- J'autorise M/Mme ..... à reprendre mon ouvrage.

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement 2023 et en accepte les modalités.*

Date :

Signature:

**Ce bulletin est à retourner dès maintenant à  
ASSOCIATION « ALLIANCE ET CULTURE »**

Espace Touristique - 191, Route de Veules- 76740 SAINT-PIERRE-LE-VIGER  
Tél. 02.35.57.25.20 - E-mail : allianceetculture@wanadoo.fr